

# LES PEUPLERAIES : QUELS ENJEUX POUR L'AVENIR DE LA POPULICULTURE FRANÇAISE ?

ÉRIC PAILLASSA

Malgré une surface représentant seulement 2 % de la forêt française, le Peuplier a sa place au sein de la production forestière française grâce à un niveau de productivité sans égal, ou presque. Le Peuplier tient bien son rang au sein des feuillus, face aux Chênes et au Hêtre. Très étudié par les scientifiques et malgré sa technicité, il est populaire et ne laisse pas indifférent. Mais pourquoi s'inquiéter de son avenir ?

L'avenir du Peuplier questionne, car depuis vingt ans les bouleversements se succèdent pour arriver actuellement à un niveau de morosité que la populiculture française n'a pas connu par le passé. Mais l'avenir reste prometteur car le Peuplier a plus d'un atout sous son écorce.

## DE NOMBREUX BOULEVERSEMENTS DEPUIS 20 ANS

La populiculture française a vécu depuis 20 ans un nombre important de bouleversements à tous les points de vue : génétique, sanitaire et climatique, environnemental, social et industriel.

### La révolution génétique

Elle a marqué fortement la filière par des gains de productivité significatifs. L'arrivée des hybrides interaméricains belges (Beaupré, Boelare, Unal, Raspalje) a permis de réduire de 5 à 10 ans la révolution de la peupleraie, en fonction des conditions pédo-climatiques. Avant cette période, la révolution<sup>(1)</sup> était couramment de l'ordre de 20 à 25 ans, voire plus, alors que maintenant elle se situe entre 15 et 20 ans, selon les conditions, avec une moyenne de l'ordre de 18 ans. Les hybrides interaméricains n'ont pas été les seuls à apporter ce gain de productivité. De nouveaux hybrides euraméricains, aussi bien hollandais (Dorskamp, Koster, etc.) qu'italiens (I 45/51, Triplo, etc.), ont depuis confirmé ces gains de productivité. De nouvelles générations d'hybrides belges, italiens et français, en expérimentation actuellement, entérinent définitivement qu'une révolution de Peuplier, selon les pratiques actuelles, se fait en moins de 20 ans, avec des révolutions de 15 ans qui ne sont plus exceptionnelles.

À ces gains de productivité, il convient d'ajouter un gain de forme des arbres (rectitude et branchaison). Les cultivars arrivant à présent sur le marché sont de plus en plus droits et présentent généralement des branchaisons plus faciles à suivre en élagage ou en taille de formation. Enfin, les études récentes sur les qualités du bois des cultivars de Peuplier montrent aussi des performances de plus en plus satisfaisantes du point de vue des qualités mécaniques, de la déroulabilité, et de l'homogénéité de la couleur du bois (Berthelot *et al.*, 2009 ; Berthelot *et al.*, 2013).

(1) Une révolution correspond ici à la durée nécessaire pour atteindre une circonférence moyenne à 1,30 m de 140 cm.

Cette révolution génétique a donc été un vrai stimulant pour la populiculture française au début des années 1990, mais induit aussi une difficulté nouvelle par la diversité du choix des cultivars.



Photo 1 Illustration du gain de productivité. Le cultivar Beaupré (premier plan) est deux fois plus productif que le cultivar Robusta (second plan)

Photo : Éric Paillassa

### **La multiplicité des risques sanitaires et climatiques**

Face à la bonne nouvelle de la révolution génétique, il convient d'admettre que ces gains ont été largement perturbés par des soucis sanitaires issus de ce progrès génétique, mais aussi par des événements climatiques majeurs.

Au milieu des années 1990, le développement de la rouille du mélèze sur Luisa Avanzo et sur les interaméricains Beaupré et Boelare a fortement refroidi l'enthousiasme des populiculteurs qui ont eu à gérer cette faille sanitaire de la sélection génétique (résistance totale au pathogène). Les propriétaires ont tout d'abord eu recours à des traitements chimiques qui se sont rapidement révélés délicats à mettre en place, coûteux et pas toujours efficaces. Par la suite, ils ont réalisé dans l'urgence des exploitations anticipées, pour les plus actifs, ou ont simplement abandonné leur parcelle, pour les moins actifs.

Depuis la recherche a bien identifié que l'obtention de cultivars totalement résistants était un risque majeur (contournement des résistances), et elle privilégie à présent les cultivars tolérants, avec une sensibilité acceptable qui n'interfère pas avec la production.

Aujourd'hui, si la populiculture française a tourné la page du risque rouille, bien que dans le paysage certaines peupleraies rouillées demeurent, un nouveau risque sanitaire est en train de bousculer la production : le puceron lanigère. Ce ravageur, dont la biologie n'est pas encore bien maîtrisée, décime les I-214, Triplo et Dorskamp, cultivars parmi les plus plantés ces dernières années. Ce nouveau coup dur pour les populteurs, qui peut provoquer des mortalités en six mois, a nécessité des décisions fortes, comme la suppression totale du I-214 et du Triplo de la liste régionalisée des cultivars éligibles aux aides de l'État, et partielle pour le Dorskamp. L'évaluation de la sensibilité au puceron lanigère des cultivars actuellement sur le marché et des cultivars futurs est une priorité absolue. L'objectif est de limiter l'effet dévastateur d'un second risque sanitaire majeur (après la rouille du mélèze) tant du point de vue de la production que de la motivation des producteurs.



Photo 2 Illustration du risque climatique. Dégâts sur Peuplier après passage du "derecho" (orage d'été) de juillet 2013 en Poitou-Charentes

Photo : Alain Rousset

Après les risques sanitaires, le risque climatique s'est accru depuis quelques années. Les tempêtes Lothar et Martin de 1999 ont largement impacté la peupleraie française avec une année de récolte en chablis. La tempête Klaus de 2009 en Aquitaine et Midi-Pyrénées a touché plus de 4 000 ha dans le bassin popuicole de la vallée de la Garonne. Enfin, les orages d'été ravagent régulièrement les peupleraies : 900 ha touchés en 2003 en Maine-et-Loire, 1400 ha touchés en 2013 en Poitou-Charentes. Il faut donc considérer les aléas climatiques comme un nouveau facteur influençant négativement la production popuicole.

## LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Phénomène récent du début des années 1990, la prise en compte des enjeux environnementaux est un élément supplémentaire interagissant négativement sur la populiculture française.

Les premiers conflits ont débuté dans les basses vallées angevines contre des boisements de peupliers sur des prairies abandonnées. Par la suite, la mise en place des sites Natura 2000 a amplifié le phénomène d'opposition au peuplier, au profit du retour ou du maintien de milieux ouverts. À présent pour les environnementalistes, toutes les occasions sont bonnes pour dénoncer localement dans les milieux alluviaux ou proches des cours d'eau, via les ZPPAUP, les sites classés, les SCOT, les PLU, la production de Peuplier. Ils s'opposent alors aux boisements voire aux reboisements par la mise en place progressive de réglementations restrictives. Il arrive même, suite à une exploitation de Peuplier, de se retrouver confronté, au moment du reboisement, à deux réglementations contradictoires, celle du Code forestier et celle du Code de l'environnement : le premier obligeant à reboiser, le deuxième interdisant le reboisement.

Malgré les argumentaires développés par la filière Peuplier et les organisations forestières en faveur du Peuplier, qui insistent sur l'innocuité de cette production (hormis la fermeture du couvert dans le cas d'un boisement), les opérations permanentes de communication et de réglementation anti-peuplier provoquent un recul des plantations dans les secteurs les plus sensibles, et cela au détriment unique des droits des propriétaires fonciers.

### **Une évolution sociale**

Lors des déprises agricoles des années 1990, les terrains les moins productifs (souvent des prairies) ont, lorsque le sol convenait, été boisés en Peuplier. Ce phénomène a été plus ou moins important en fonction des régions. Il a eu pour effet d'accroître temporairement le niveau des plantations et la surface en peupleraie.

Actuellement, les départs à la retraite d'agriculteurs propriétaires de leurs terres peuvent aussi aboutir à ce choix de boisement quand ces derniers souhaitent garder la maîtrise de leur foncier et continuer à produire un capital.

Cependant une nouvelle tendance apparaît : l'éloignement des propriétaires fonciers de leurs parcelles. Ce phénomène devrait s'intensifier dans l'avenir, au fur et à mesure du vieillissement des propriétaires actuels qui ont des enfants ayant quitté leur région pour des raisons professionnelles.

Ce phénomène social d'éloignement des propriétaires forestiers va probablement induire un désintérêt pour la production de peuplier, du fait de la petite taille des parcelles.

### **Une industrie peuplier française en mutation**

Depuis vingt ans, le paysage industriel peuplier français subit une mutation importante.

Début des années 1990, le tissu industriel était constitué d'une multitude de petites unités de première transformation locales, unités de sciage pour la palette ou l'emballage et unités de déroulage pour l'emballage léger. Ce tissu industriel était au plus près de la ressource.

Pour l'emballage léger, secteur majeur pour l'utilisation du peuplier, les soucis sont principalement venus de la concurrence du plastique et du carton, mais aussi de la nécessité de recyclage des emballages. Parallèlement à ces problèmes de concurrence, ces petites unités de transformations ont eu du mal à se moderniser et à maintenir une rentabilité suffisante. Le résultat est la disparition de nombreux industriels de l'emballage léger en vingt ans.

Pour le sciage, le problème est similaire, avec la concurrence des sciages résineux, moins chers, mais aussi avec des soucis de modernisation. Par ailleurs, la difficulté de maîtriser une matière première peuplier plus délicate à travailler a rendu difficile l'obtention de produit finaux de qualité.

Pour le contreplaqué, dont les unités de fabrication sont plus importantes, si la modernisation des unités est aussi un souci permanent, la concurrence se situe sur un marché mondial avec, par exemple, un dumping des contreplaqués asiatiques qui ces dernières années a créé des difficultés pour les contreplaqués européens<sup>(2)</sup>. Parallèlement, les panneaux de contreplaqué avec Peuplier ayant souvent des faces en bois exotiques (le plus souvent en Okoumé), les industriels ont été et sont confrontés à des difficultés croissantes d'accès à cette matière première (limitation des exportations, concurrence, réglementations des États exportateurs). Le résultat a été la fermeture de plusieurs unités, en deux décennies.

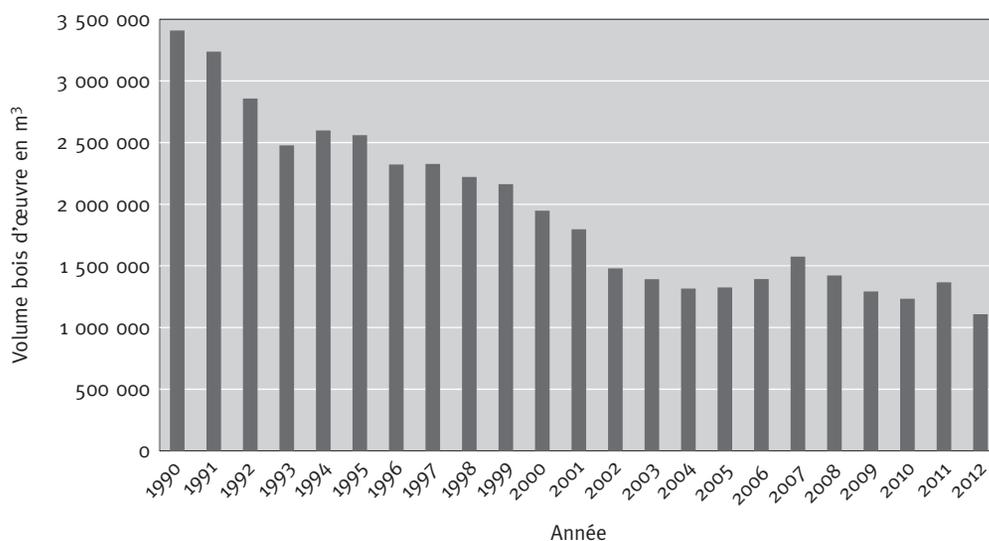
Il est à noter que, conjointement à ces difficultés de l'industrie française, les années 1990 ont été marquées par l'arrivée des acheteurs italiens de Peuplier, mais aussi espagnols. Cet afflux de demande en bois pour l'export a fait exploser l'activité Peuplier avec un pic historique de récolte en 1993 de plus de 3,4 millions de m<sup>3</sup> récoltés. Par la suite, cette activité à l'export a soutenu de manière significative l'activité populicole française.

### UNE SITUATION ACTUELLE MOROSE

Actuellement, peu d'indicateurs de la filière Peuplier sont au vert.

Parmi les indicateurs positifs, le niveau de récolte, stabilisé depuis 2002 aux alentours de 1,4 million de m<sup>3</sup> (figure 1, ci-dessous), montre que, malgré les difficultés de l'industrie du Peuplier, des phénomènes compensateurs (export, développement des unités restantes) permettent de maintenir une activité soutenue, même depuis 2008 avec la crise économique mondiale. Ce niveau de récolte est conforme aux potentialités de production de la peupleraie française (accroissement annuel en volume) qui est de l'ordre de 2 millions de m<sup>3</sup> par an.

**FIGURE 1** **ÉVOLUTION DE LA RÉCOLTE ANNUELLE DE PEUPLIER EN FRANCE**  
(Source : enquête EAB du ministère de l'Agriculture)



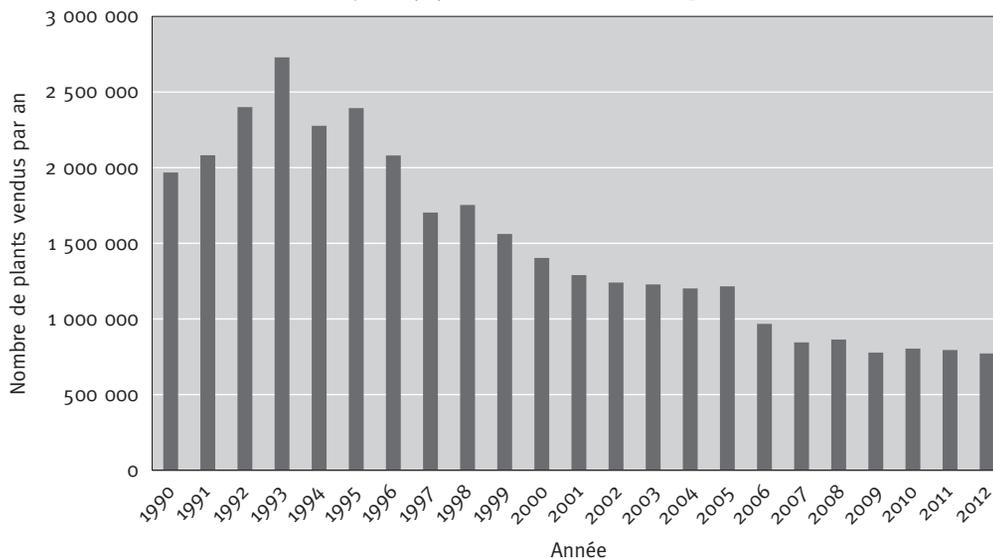
(2) L'Union européenne a dû mettre en place une taxe anti-dumping en 2004 pour protéger le contreplaqué européen.

Un autre élément positif est la poursuite de la recherche pour l'amélioration génétique des variétés de Peuplier. Les instituts de recherche italiens, belges et français poursuivent leur travail de sélection variétale en prenant en compte les nouveaux enjeux de la populiculture que sont la tolérance aux pathogènes et ravageurs (puçeron lanigère), la productivité, la forme des arbres (branchaison) et la qualité du bois. Ainsi, par exemple, sept cultivars français ont été homologués fin 2012 en France, et au moins trois cultivars italiens seront homologués en Italie en 2014. Cette dynamique permet d'assurer un des piliers de la populiculture qui est la diversification des cultivars dans l'objectif de limiter les risques.

Par ailleurs, les deux études menées récemment sur les qualités des cultivars de Peuplier ont montré que le gain génétique est aussi mesurable en matière de qualité du bois (Berthelot *et al.*, 2009 ; Berthelot *et al.*, 2013). Il a ainsi été montré qu'outre les meilleures performances des nouveaux cultivars de Peuplier sur les usages traditionnels (emballage léger et contreplaqué), ce nouveau matériel génétique présente aussi un gain en performances mécaniques (classement sciages C18 et C24). Ce résultat permet d'envisager l'utilisation du peuplier en structure dans la construction.

Face à ces indicateurs positifs d'une activité industrielle stable et d'une recherche active, l'indicateur le plus inquiétant est la chute des plantations.

**FIGURE 2** ÉVOLUTION DE LA VENTE ANNUELLE DE PLANTS DE PEUPLIER EN FRANCE  
(Source : enquêtes pépinières du ministère de l'Agriculture)



Avec une production actuelle de l'ordre de 800 000 plants par an (figure 2, ci-dessus), niveau de production stabilisé depuis 6 ans qui correspond à environ 4 500 ha plantés<sup>(3)</sup> annuellement, la reconstitution des peupleraies exploitées n'est plus assurée. En effet, la récolte moyenne actuelle de 1,4 million de m<sup>3</sup> correspond à environ 6 500 ha exploités<sup>(4)</sup> par an, soit une perte de surface de production de 2 000 ha par an.

(3) À partir d'un calcul utilisant une densité de 180 tiges/ha, correspondant à une moyenne entre la densité de 155 tiges/ha pratiquée dans la moitié nord de la France et la densité de 204 tiges/ha pratiquée dans la moitié sud.

(4) À partir d'un calcul utilisant une récolte bois d'œuvre de 220 m<sup>3</sup> par ha.

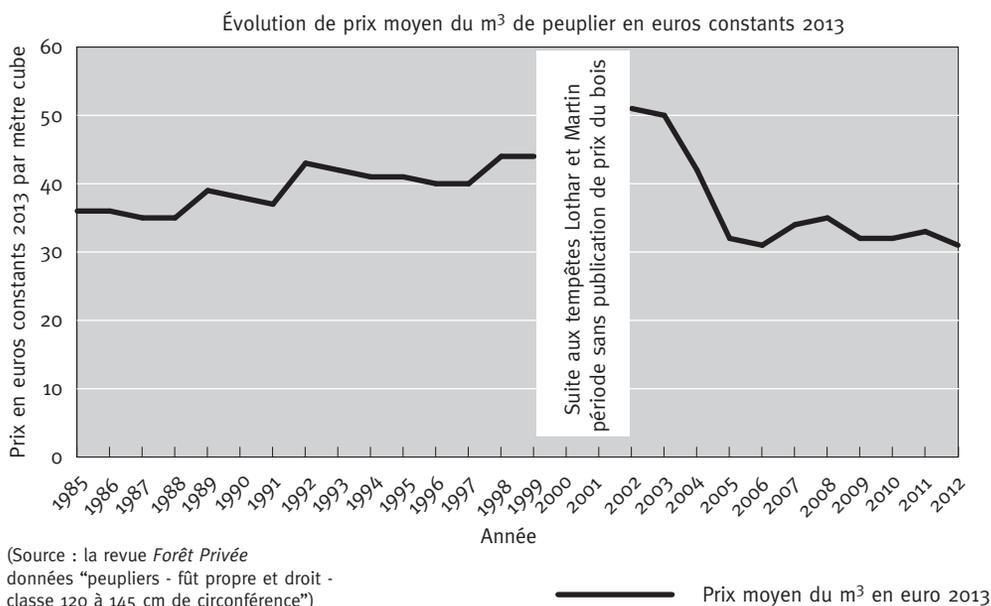
Les explications de ce phénomène de non-replantation sont multiples et variables selon les régions, et sont liées essentiellement à la démotivation des propriétaires.

Pour comprendre cette démotivation, il faut remonter aux événements subis par la populiculture française depuis vingt ans. Tout d'abord, les attaques de rouilles du mélèze sur Luisa Avanzo, Beaupré et Boelare ont montré que, malgré le progrès génétique, il pouvait demeurer un risque sanitaire et que ce risque avait un coût. Ensuite, les événements climatiques récents (tempêtes et orages) ont aussi mis en avant la vulnérabilité des peupleraies face à ces aléas. Ainsi, ces phénomènes récents et rapprochés ont largement contribué à la prise de conscience par les propriétaires de peupleraie de l'existence de risques sur l'investissement forestier. Par ailleurs, les réglementations environnementales ont, sur certains secteurs sensibles, un effet dissuasif pour des propriétaires peu motivés et soucieux de limiter les tracasseries administratives. Enfin, pour la populiculture, la fiscalité forestière actuelle sur la taxe foncière (exonération uniquement sur les 10 premières années du peuplement) n'est plus un encouragement à l'investissement forestier.

Une fois ce paysage de contraintes et de risques établi pour des propriétaires fonciers dont la production de Peuplier ne constitue qu'un revenu complémentaire, il est nécessaire d'aborder l'effet du prix des bois à la baisse depuis quelques années. Ces prix démotivent les propriétaires qui, face aux soucis grandissants de la production, ne voient plus un intérêt financier suffisant.

En effet, l'investissement peuplier est actuellement peu ou pas rentable avec des prix moyens du bois aux alentours de 32 €/m<sup>3</sup> depuis 7 à 8 ans (figure 3, ci-dessous), quand le prix de revient du m<sup>3</sup> oscille entre 20 et 40 €/m<sup>3</sup> en fonction des stations forestières<sup>(5)</sup>.

**FIGURE 3** **ÉVOLUTION DES PRIX DU BOIS ENTRE 1985 ET 2012**  
(Données *la Forêt privée*)



(5) Les stations induisent des productivités différentes et des niveaux d'investissements variables, en particulier en fonction des entretiens du sol nécessaires.

Ainsi, si les prix actuels rendent déficitaires la production de Peuplier sur les stations les moins productives ou nécessitant beaucoup d'investissements en entretiens du sol, il faut considérer qu'ils provoquent aussi une moindre motivation chez les propriétaires de bonnes stations à Peuplier.

## **UN AVENIR INCERTAIN QUI PEUT ÊTRE PROMETTEUR**

Après deux décennies agitées aboutissant à une situation morose, tant du point de vue de la production de bois que de la transformation, la populiculture française se retrouve face à des enjeux qui détermineront l'avenir de la populiculture et plus largement celle de la filière Peuplier. Ces enjeux peuvent être résumés en trois mots : décroissement, relance et diversification.

Avant d'évoquer ces enjeux, il faut considérer, en étant raisonnablement optimiste, que le contexte est porteur à moyen et long terme en ce qui concerne la demande en bois de Peuplier. Hors fluctuations conjoncturelles (économiques ou saisonnières), des tendances favorables à l'utilisation du peuplier semblent s'inscrire dans la durée. Ainsi, la baisse de l'utilisation de bois exotiques dans un contreplaqué devenant "tout peuplier", le maintien d'une utilisation de l'emballage léger en bois valorisant les produits agricoles du terroir, issu de circuits courts, mais aussi les possibilités futures d'utiliser le peuplier en structure dans la construction (performances mécaniques en hausse avec les nouveaux cultivars), sont autant de signaux positifs en faveur d'une poursuite de la culture et de l'utilisation du bois de Peuplier.

### **Décroissement de la filière Peuplier**

Le Peuplier est une essence cultivée en plantation uniquement et à révolution courte (15 à 20 ans), donc la production et la transformation sont particulièrement liées et proches, et ce bien plus que pour la plupart des autres essences forestières. Ainsi, la difficulté de l'une impacte "assez rapidement" l'autre et *vice versa*, mais cependant avec toujours un décalage de plusieurs années, décalage qui peut être très préjudiciable (exemple de l'effet du prix des bois sur le taux de reboisement). Il apparaît donc indispensable que la production et la transformation soient très à l'écoute l'une de l'autre, même si les enjeux ne sont pas du même ordre (tirer un revenu complémentaire de son foncier pour l'un et faire fonctionner une entreprise pour l'autre) et si les exigences ne sont pas identiques (productivité et risque limité pour l'un, qualité du bois pour l'autre). Au final, le résultat doit être gagnant-gagnant, car nul ne peut subsister sans l'autre.

Actuellement, l'esprit de la charte *Merci le peuplier*<sup>(6)</sup>, mise en place dans le Grand Ouest en 2012 est une démarche dans ce sens. Elle matérialise un intérêt des utilisateurs à la reconstitution de la ressource. De même, le Conseil national du Peuplier, association représentant la filière Peuplier nationale, créé en 2005, est un lieu d'échange privilégié entre les producteurs et les industriels.

Cependant à l'avenir, ces actions devront être intensifiées, et complétées par d'autres actions à inventer, afin d'accentuer et d'optimiser une cohérence de la filière actuellement encore insuffisante.

### **Relance des plantations**

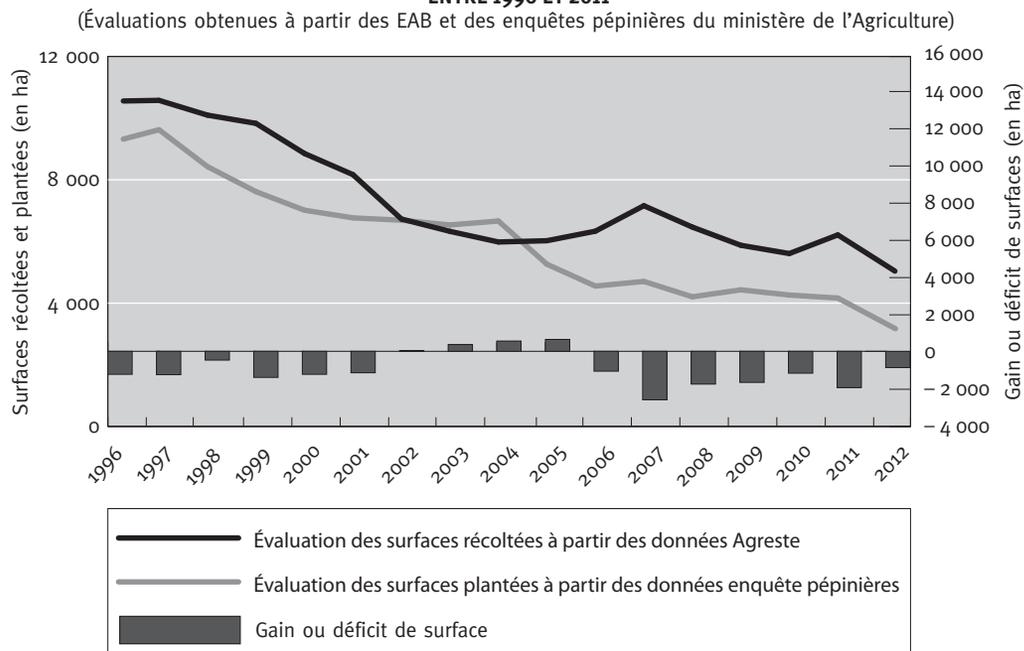
Le renouvellement de la ressource est un souci récurrent (figure 4, p. 309). Fin des années 1990, malgré un rythme élevé d'environ 1,5 million de plants plantés, le rythme des surfaces exploitées était toujours supérieur induisant déjà un déficit de replantation d'environ 1000 ha par an. Par la

(6) Charte définissant la mise en place d'une participation financière au reboisement payée par les utilisateurs de peuplier, voir [peuplierdefrance.org](http://peuplierdefrance.org).

suite, malgré un équilibre exploitation-reboisement entre 2002 et 2005, et un maintien d'un niveau d'exploitation bas ensuite (entre 6 000 et 8 000 ha/an), le déficit des plantations a repris nettement à partir de 2006 avec un niveau d'environ 1700 ha par an.

Le palier visible à partir de 2006 indique que le contexte actuel de prix bas (figure 3, p. 307) induit un intérêt pour la replantation en Peuplier réduit de 50 %, et donc un renouvellement de ressource à terme réduit de moitié, soit de l'ordre de 700 000 m<sup>3</sup>/an potentiellement disponibles par la suite. Ce palier de plantation semble correspondre à un niveau plancher en l'état actuel de la filière Peuplier.

**FIGURE 4** **ÉVOLUTION DES SURFACES RÉCOLTÉES ET PLANTÉES, ET GAIN OU DÉFICIT EN SURFACES ENTRE 1996 ET 2011**



Ce niveau plancher de reboisement est totalement insuffisant pour la pérennité de la filière, dont les industries nécessitent un niveau de boisement double pour compenser les exploitations. Le cumul des déficits de plantation a induit, entre 1996 et 2011, une perte de surface en Peuplier de l'ordre de 13 000 ha.

Il apparaît donc clairement que les pertes de surface des quinze dernières années et le taux de renouvellement actuel ne peuvent qu'induire à moyen terme une tension certaine sur la ressource future. Le chiffrage de cette tension et la détermination du moment où elle interviendra sont délicats car les surfaces de peupleraies en France sont incertaines : entre 185 000 ha pour le SCEES Teruti Lucas de 2006 et 233 000 ha pour le cadastre 2003. Des études ressources exhaustives, par cartographie à partir de photographies aériennes (BD Forêt version 2 de l'IFN) ou plus tard par analyse d'image satellitaire, apparaissent nécessaires pour obtenir les surfaces précises indispensables à l'industrie de la filière, et ainsi mieux prévoir les risques de tension.

À partir de ces constats, la relance des plantations est une priorité vitale pour la filière Peuplier. Or cette relance est principalement dépendante de la motivation des propriétaires de peupleraies à replanter des peupliers. Comme il a été dit précédemment, les risques divers (sanitaires, climatiques) et des difficultés variées (administratives, environnementales, fiscales) ont rendu la production de Peuplier risquée, compliquée, et surtout peu rentable.

La relance passera donc inévitablement par une politique de prix du bois motivante.

Pour assurer une pérennité, il faudrait une relance qui double le niveau des plantations actuelles, soit 1,4 million de plants vendus par an.

### **Diversification des produits Peuplier**

Le Peuplier en France est principalement utilisé en emballage léger et en contreplaqué. Ces deux utilisations classiques maintiennent le Peuplier dans des utilisations, certes porteuses, mais peu valorisantes pour le grand public. Or le Peuplier souffre d'une image dévalorisée largement développée par les environnementalistes. De nouveaux produits peuplier plus valorisants sont donc nécessaires. Cette nouvelle utilisation pourrait être l'utilisation du peuplier en structure dans la construction. Comme vu précédemment, les qualités mécaniques du bois des nouveaux cultivars de Peuplier ouvrent cette perspective novatrice.

Cette perspective a déjà fait l'objet de deux réalisations récentes en région Nord - Pas-de-Calais qui ont justement utilisé le peuplier en bois de structure : la construction de la tribune du stade de football d'Étaples-sur-Mer (Pas-de-Calais) et la réalisation de la salle Grémaux à Lezennes (Nord) (CNDB, s.d.).

Outre la faisabilité et la réalisation technique, ces 2 bâtiments montrent aussi une autre facette du Peuplier qui est son esthétique, ce qui pourrait apporter au Peuplier l'image nouvelle recherchée.

Cette voie de l'utilisation du peuplier en structure est un nouvel enjeu pour la populiculture de demain, enjeu qui reste à développer industriellement.



Photo 3 Illustration d'une réalisation peuplier dans la construction avec la charpente de la salle Grémaux à Lezennes (Nord).

Photo : CRPF Nord Pas-de-Calais Picardie

## CONCLUSIONS

La populiculture française, après deux décennies mouvementées, doit reprendre son avenir en main. Elle a de sérieux atouts comme par exemple le progrès génétique, sa recherche et développement ou ses organisations professionnelles, mais aussi et surtout la qualité de son bois qui peut allier technique et esthétique. Mais son grand défaut est sa sensibilité aux fluctuations conjoncturelles qui peuvent la submerger et la faire douter. En reprenant confiance, en soudant mieux sa filière, en arrivant à trouver les justes équilibres économiques entre production et transformation, et en diversifiant ses produits, la populiculture française saura donner à cette “petite” essence forestière toutes ses lettres de noblesse.

Éric PAILLASSA

CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Service Expérimentations

6 parvis des Chartrons

F-33075 BORDEAUX CEDEX

(eric.paillassa@cnpf.fr)

## BIBLIOGRAPHIE

- BERTHELOT (A.), REULING (D.), ALÉON (D.), EL HAOUZALI (H.), MARCHAL (R.), PAILLASSA (É.). — Référentiel qualités du bois des cultivars de peuplier. — 2009. — plaquette 34 p.
- BERTHELOT (A.), REULING (D.), ROBERT (G.), BOUVET (A.), LANVIN (J.-D.), LEGRAND (G.), MOREAU (J.), DENAUD (L.), PAILLASSA (É.). — Qualités du bois des nouveaux cultivars de peupliers. — 2013. — plaquette 54 p.
- CNDB. — Construction des tribunes du stade de football d'Étapes-sur-Mer. — CNDB, s.d. — plaquette 12 p.

---

### LES PEUPLERIES : QUELS ENJEUX POUR L'AVENIR DE LA POPULICULTURE FRANÇAISE ? [Résumé]

Depuis 20 ans, la filière Peuplier a subi de nombreux bouleversements : une révolution génétique, des aléas sanitaires et climatiques, des pressions environnementales, une mutation industrielle, et une évolution sociale des propriétaires. Suite à ces perturbations, et malgré des indicateurs d'activité positifs, la situation de la populiculture française est morose. Les plantations de Peuplier sont en chute. Les propriétaires sont démotivés face à des contraintes et des risques grandissants, non compensés par des prix du bois en baisse. Ce contexte actuel, qui peut handicaper l'avenir par un déficit de ressource, peut évoluer favorablement avec une filière Peuplier, pour laquelle production de bois et utilisation sont très proches, encore plus soudée, mais aussi avec une relance des plantations et une diversification des produits pour une meilleure valorisation du bois.

### POPLAR TREE STANDS - THE CHALLENGES FOR FUTURE FRENCH POPLAR CULTIVATION [Abstract]

For 20 years, poplar tree farming has undergone major upheavals : a genetic revolution, plant health and environmental accidents, environmental pressure, major industrial change and social changes among owners. In the wake of these disruptions and in spite of positive business indicators, French poplar tree farming is depressed and planting has dropped. Owners have lost incentive in the face of growing constraints and risks that are not offset by prices, which tend to move downward. The current context, which could weigh on the future by producing scarcity of the resource, might alter its course for the better if producers and users of the wood work together in close proximity alongside renewed plantings and diversification of the products to provided greater added value to the wood.

